

## LES FAITS ET LES CHIFFRES

### FLASH N°6

**LA CITATION :** « *La sortie du nucléaire amène l'Allemagne à avoir 30 % de plus que nous d'émissions de gaz à effet de serre avec le charbon* ». **Vincent Peillon** (BFMTV, 15/01/2017).

#### Les chiffres

Les émissions allemandes de gaz à effet de serre (GES) sont de 902 Mt en 2014 (9,3 tonnes de CO<sup>2</sup> par habitant), en baisse de plus de 25 % par rapport à 1990<sup>1</sup>. Les émissions françaises sont de 461 Mt (5 tCO<sup>2</sup>/hab), en baisse de 16,3% par rapport à 1990<sup>2</sup>. L'Allemagne émet donc près de deux fois plus de gaz à effet de serre que la France. La part de l'énergie nucléaire est passée en Allemagne de 27% en 2003 à 15% en 2013, celle des énergies propres a progressé de 8% à 30% sur la même période. Le charbon représente à l'heure actuelle 42 % du mix électrique allemand, contre 1,6 % pour la France, qui compte seulement 4 centrales à charbon et où 77 % de l'électricité est d'origine nucléaire.

#### Les faits

Les émissions de gaz à effet de serre ne découlent que pour une part de la production d'électricité (40 % en Allemagne). Elles n'ont pas augmenté à la suite des mesures prises de sortie du nucléaire : entre 2006 et 2014, la production électrique d'origine renouvelable est passée de 72 à 161 TWh, une hausse bien supérieure à la baisse de l'électricité d'origine nucléaire sur la même période (-70TWh).

La part encore importante du charbon dans le mix électrique allemand s'explique par la conservation et le subventionnement sur ce territoire de mines de charbon et de lignite, alors qu'il n'y en a plus en exploitation en France. Récemment, la forte baisse du cours mondial du charbon<sup>3</sup>, couplée à un effondrement du prix de la tonne de CO<sup>2</sup><sup>4</sup>, a également entraîné un attrait pour cette énergie au détriment du gaz, pourtant deux fois moins émetteur, dont le prix a augmenté<sup>5</sup>.

En France, il n'est pas question que la montée en puissance des énergies renouvelables se traduise par un retour du charbon<sup>6</sup>.

#### Le cadre juridique et réglementaire

Si chaque Etat membre demeure responsable de son mix énergétique, l'Union européenne s'est engagée au sein de l'accord de Paris à une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % à l'horizon 2030, par rapport au niveau de 1990. L'Allemagne et la France se sont respectivement engagées à une réduction de leurs émissions de 40 % d'ici 2020 et de 40 % d'ici 2030. La France s'est dotée d'un objectif d'une division par quatre de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

#### L'AVIS DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE

**La sortie du nucléaire n'est pas directement à l'origine du surcroît d'émissions de GES en Allemagne. Ce lien n'a en outre pas de sens dans notre pays dès lors qu'il n'est pas question d'y réintroduire le charbon.**

**Contacts presse :** Sarah Grau : 06 29 77 55 01

<sup>1</sup> Selon l'Agence fédérale de l'environnement.

<sup>2</sup> [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres\\_cles\\_du\\_climat\\_France\\_et\\_Monde.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cles_du_climat_France_et_Monde.pdf)

<sup>3</sup> Due en particulier à l'essor du gaz de schiste aux USA, qui a entraîné un accroissement des exportations de charbon vers l'Europe.

<sup>4</sup> Alors qu'il était sur le marché du carbone européen de 18 € la tonne début 2011 son cours a chuté jusqu'à 3 € la tonne.

<sup>5</sup> Le gaz fournissait 12,1% de l'électricité allemande en 2012, cette part est passée à 10,5% en 2013.

<sup>6</sup> D'autant plus que le charbon, au coût d'exploitation plus élevé, sert essentiellement à couvrir les pointes de consommation dues notamment au déploiement à grande échelle du chauffage électrique, ce qui n'est pas le cas des énergies renouvelables.